

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, CABINETS INGENIEURS CONSEILS ET SOCIETES DE CONSEILS.

« OPTIONS STANDARDS SANTE CCN BET »

CONTRAT D'ADHESION

CCN023105/00 - CCN023106/00 - CCN023105/01 - CCN0232106/01

COTISATIONS

Les cotisations sont complémentaires à celles versées au titre des contrats d'adhésion collectifs du régime conventionnel.

COTISATIONS EN EUROS	Régime surcomplémentaire 3		Régime surcomplémentaire 4		Régime surcomplémentaire 5	
	Régime Général	Régime Alsace-Moselle	Régime Général	Régime Alsace-Moselle	Régime Général	Régime Alsace-Moselle
Salarié + enfant(s) à charge (CCN023105/00 – CCN023106/00)						
Surcomplémentaire facultative (en complément du socle de base obligatoire et de la surcomplémentaire option 2 facultative du régime conventionnel)	10,00 €		20,00 €		30,00 €	
Surcomplémentaire facultative (en complément de la surcomplémentaire l'option 1 obligatoire et de la surcomplémentaire option 2 facultative du régime conventionnel)	12,00 €		22,00 €		32,00 €	
Surcomplémentaire facultative ou obligatoire (en complément de la surcomplémentaire option 2 obligatoire du régime conventionnel)	14,00 €		24,00 €		34,00 €	
EXTENSION FACULTATIVE au Conjoint, Partenaire de PACS ou concubin du Participant (CCN023105/01 – CCN023106/01)						
Régime facultatif	7,00 €		15,00 €		22,00 €	

Les cotisations sont maintenues jusqu'au 31 décembre 2017 sauf en cas d'évolutions législatives, réglementaires ou désengagement de la Sécurité sociale venant modifier les conditions d'équilibre du régime professionnel de santé).